



# Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs LA CHAPELLE LAUNAY

+ CONSERVEZ CE DOCUMENT PRÉCIEUSEMENT +



# APPRENONS LES BONS RÉFLEXES

Afin d'anticiper la gestion d'un incident majeur sur notre territoire, la commune de La Chapelle-Launay élabore un Plan Communal de Sauvegarde.

Cette démarche a pour but d'identifier et localiser les risques naturels et technologiques sur le territoire, de décrire les actions de préventions mises en place pour faire face à d'éventuels dangers et ainsi protéger les personnes et les biens.

Elle a aussi pour but d'informer sur les consignes de sécurité à respecter, de développer des comportements adaptés en cas de survenance de ce risque.

En cas d'événements chacun a un rôle à jouer pour limiter les impacts.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est un outil pratique, vous y trouverez des conseils pour adopter la bonne attitude en cas de crise.

Jacques Dalibert, Maire

## À QUELS RISQUES MAJEURS SOMMES NOUS EXPOSÉS ?

Notre commune est principalement exposée à deux types de risques :



» **des risques naturels** : inondations (fortes pluies, submersion marine), tempêtes, séismes.



» **des risques technologiques** : industriels (explosion, pollution de l'air, de l'eau, risque SEVESO), liés aux transports de matières dangereuses (effets thermiques, mécaniques, toxiques ou liés aux substances radioactives).



Les événements récents démontrent que le **risque terroriste** est bien présent sur l'ensemble du territoire national. Si vous êtes témoin d'un tel acte la priorité est de vous échapper sans vous exposer, si ce n'est pas possible, restez caché et coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone.

**Prévenez les forces de l'ordre en appelant le 17, le 112 ou le 114 (numéro d'appel d'urgence par SMS).**



## L'ALERTE

Beaucoup d'événements peuvent être anticipés, il suffit d'être vigilant, de se tenir informé. La sécurité civile est l'affaire de tous, chacun doit être acteur de sa sécurité et de celle des autres.

### SAVOIR RECONNAÎTRE UNE ALERTE

En cas d'événement grave, selon la nature de l'événement, l'alerte peut être donnée par différents moyens :

- » Messages diffusés par des véhicules motorisés,
- » Messages sur le panneau lumineux de la commune,
- » Site internet de la commune,
- » Radio (France Bleu Loire Océan fréquence : 88.1 FM), télévision, internet.

La fin d'alerte sera diffusée par des véhicules motorisés.



### Les bons réflexes DANS TOUS LES CAS

- » Écoutez la radio FBLO : 88.1,
- » Ne téléphonez pas, n'appellez qu'en cas d'absolue nécessité
- » N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont protégés par leurs enseignants
- » Suivez les conseils des autorités
- » Préparez votre pack sécurité

### LE PACK SÉCURITÉ à avoir à portée de main, chez soi et en vacances



- » radio à piles,
- » Lampe de poche,
- » Matériel de confinement (ruban adhésif, serpillières ou tissus pour colmater les bas de portes),
- » Nourriture et eau,
- » Couvertures, vêtements de rechange,
- » Papiers personnels,
- » Trousse de secours et traitement quotidien.

## LES RISQUES NATURELS



### RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES

Si les tempêtes et les vents violents sont les phénomènes les plus fréquents dans notre région, nous pouvons aussi être exposés à de fortes chutes de neige et des variations de températures. Anticipez les conséquences des phénomènes dangereux.

Météo France diffuse une carte de vigilance des situations qui peuvent être dangereuses dans les 24 heures à venir. Le département y est signalé en niveau vert, jaune, orange ou rouge.

Méfiez-vous dès le **niveau orange** qui prévoit un phénomène de forte intensité.



#### Les bons réflexes

- » Tenez-vous informé, écoutez la radio FBLO : 88.1,
- » Suivez les conseils de comportements diffusés par les médias,
- » Assurez-vous que vos activités et vos déplacements peuvent être effectués sans danger,
- » Rentrez tout ce qui risque d'être emporté
- » Mettez-vous à l'abri,
- » Ne vous approchez pas des câbles électriques tombés sur le sol.

Les cartes de vigilances sont diffusées sur le site [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com) et relayées par les radios, télévisions et la presse écrite.



### INONDATIONS

La commune de La Chapelle-Launay est concernée par le risque inondation principalement vers le secteur de La Touche Basse et le sud du territoire, à proximité des marais et de la Loire. La commune est traversée par des ruisseaux qui descendent du Sillon de Bretagne et s'écoulent vers la Loire. Après de fortes pluies, le niveau monte et le flux peut sortir de son lit habituel. Enfin il peut arriver que la Loire inonde les marais et les routes.

#### Localisation

Les zones les plus exposées sont les villages en bord de marais : Beauséjour, Villeneuve, Gazeau, Bougaye, La Rotte, La Clardais, La Dandorais, La Rousselière, La Tranchais, La Chicaudais, La Millétrie, Les Mazeriers, L'Hôtel Fourré, Bellebat, Le Landron.

Sont aussi concernés certains secteurs en bordure de ruisseaux :

La Touche Basse, Beau Soleil, La Berthelais, La Baratterais, Vérac, Bas Pibois, Bas Vérac, La Vallée Mismy.



#### Les bons réflexes

- » Informez-vous, écoutez la radio FBLO : 88.1,
- » Soyez vigilants,
- » Mettez-vous à l'abri, quittez la zone inondée si les secours vous le demandent,
- » Fermez tout, coupez l'électricité et le gaz.



### SÉISMES

Toute la Loire-Atlantique est classée en zone d'aléa modéré. Plusieurs séismes de magnitude supérieure à 4 ont été ressentis depuis 1950.



#### Les bons réflexes

- » Mettez-vous à l'abri (sous un meuble par exemple), à l'extérieur éloignez-vous des bâtiments,
- » Coupez l'électricité et le gaz,
- » Ne touchez pas les fils tombés à terre,
- » N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont protégés par leurs enseignants.



### RISQUES INDUSTRIELS

Il n'y a qu'une entreprise à risque sur notre territoire : les bacs de stockage de carburant situés à Blanche Couronne. En revanche plusieurs sites industriels importants sont situés à proximité, comme la raffinerie de Donges, la centrale de Cordemais, le terminal méthanier Élengy et l'usine d'engrais Yara à Montoir-de-Bretagne.

Un incident sur ces sites pourrait avoir pour conséquences des explosions, des émanations de rejets toxiques dans l'air, l'eau ou dans le sol.

Les effets peuvent avoir de graves conséquences sur l'homme et son environnement : victimes directes par brûlure ou asphyxie, pollutions importantes...



Les bons réflexes

- » Informez-vous, écoutez la radio FBLO : 88.1,
- » Mettez-vous à l'abri,
- » Calfeutrez-vous : bouchez toutes les entrée d'air, portes-fenêtres, aérations, VMC, cheminées, etc.
- » N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont protégés par leur enseignant,
- » Ne téléphonez pas,
- » Pas de flamme.



### LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

La Chapelle-Launay est traversée par deux axes de circulation rapide (RN 165, RN 171) ainsi que par deux voies ferrées (Nantes/Saint-Nazaire et Nantes/Redon). Ces axes sont susceptibles de drainer des véhicules transportant des matières dangereuses. Des oléoducs et des gazoducs traversent également la commune.

Un accident sur ces axes pourrait provoquer un carambolage, une explosion, un incendie ou un déversement de matières toxiques entraînant les mêmes effets que pour le risque industriel pour les riverains de ces voies.



Les bons réflexes

- » Écoutez la radio FBLO : 88.1,
- » Mettez-vous à l'abri,
- » Ne téléphonez pas,
- » Si les autorités le demandent, calfeutrez-vous
- » N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont protégés par leur enseignant,
- » Pas de flamme.

## NUMÉROS D'URGENCE UTILES

- » Numéro européen de secours : 112
- » Pompiers : 18
- » Gendarmerie : 17
- » SAMU : 15
- » Numéro d'urgence par SMS : 114
- » Mairie : 02 40 58 33 05
- » Préfecture : 02 40 41 20 20
- » Météo : 3250
- » Urgence dépannage électricité : 09 72 67 50 44
- » Urgence dépannage Gaz : 0 800 47 33 33

## JE SUIS TÉMOIN D'UN ACCIDENT, QUE FAIRE ?

- » Ne vous exposez pas vous-même, mettez-vous à l'abri au moins à 100 m du site,
- » Appelez le 112, précisez votre nom, le lieu exact, la nature du sinistre et le nombre de victimes ; attendre que l'on vous autorise à raccrocher,
- » Ne déplacez pas les blessés, sauf en cas de risque immédiat de surexposition (accident en chaîne etc.)

## PROTECTION DES POPULATIONS

Pour pouvoir faire face aux situations graves et exceptionnelles et dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, nous avons besoin de recenser les personnes âgées, isolées ou handicapées qui auraient besoin d'une aide en cas de danger majeur.

PENSEZ à VOUS INSCRIRE  
sur le REGISTRE de la MAIRIE :  
02 40 58 33 05

## POUR EN SAVOIR +

» **La Mairie** : place de l'Église 44260 La Chapelle-Launay  
02 40 58 33 05 - [www.lachapellelaunay.eu](http://www.lachapellelaunay.eu)

» **Le site de la Préfecture** : [www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-naturels-et-technologiques](http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Risques-naturels-et-technologiques)

» **Le site du ministère** : [www.risques.gouv.fr](http://www.risques.gouv.fr) et [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)